La Commune

Fusible, court-circuit et incendie

court-circuit et incendie | Editorial

Le séisme que constitue la condamnation d'Alain Juppé n'a pas fini de se faire sentir sur le paysage politique. Les juges ont donc fermement condamné les emplois fictifs à la Mairie de Paris lorsque celle-ci était aux mains de Chirac. La lecture des attendus du jugement du tribunal de Nanterre est particulièrement édifiante : "*Les valeurs du service public constituent le coeur de l'enseignement dispensé dans les grandes écoles de la République, où Alain Juppé a été formé (...). Il a ensuite exercé comme haut fonctionnaire, puis joué un rôle éminent dans la vie politique (...). Cela excluant qu'il ait ignoré l'état de droit.*"

Plus accablant encore : "*Alain Juppé, dans la quête de moyens humains lui apparaissant nécessaires pour l'élection du RPR, a délibérément fait le choix d'une certaine efficacité en recourant à des arrangements illégaux (...). La nature des faits commis est insupportable au corps social, comme contraire à la volonté générale exprimée par la loi. Alain Juppé a trompé la confiance du peuple souverain.*"

Et pour que les choses soient claires, le tribunal assène : "*Certes, Alain Juppé était directement subordonné au président du mouvement*", c'est-à-dire à Jacques Chirac, ainsi ouvertement désigné. Tout est dit. Comme le titre Le Monde du 1er février : "*Le système Chirac condamné*". *Sud-Ouest* du 31 janvier commente : "*La phrase* [des juges - NDLR] *a dû donner des sueurs froides à l'Elysée. S'il est jugé pour les mêmes faits quand il ne sera plus président de la République, Jacques Chirac, ancien président du RPR, doit s'attendre au pire.*"

Certes, mais les conséquences immédiates sont, pour Chirac, plus graves encore que la bombe à retardement de ce jugement. Que Juppé fasse appel, qu'il garde ses mandats et la direction de l'UMP ou qu'il parte, comme il l'avait promis s'il était condamné, dans tous les cas il est un "mort politique" et tout le monde l'a compris. Comme le souligne Jean-Marcel Bouguereau dans l'éditorial de la *République des Pyrénées* du 1er février, ce jugement "*va sans doute briser net la carrière politique de celui qui fut longtemps, aux yeux de Jacques Chirac,* "le meilleur d'entre nous". *Bien sûr, il va faire appel (...). Mais la phrase, elle, va faire son chemin souterrain. Même s'il gagnait en appel, cette sentence infamante va coller aux basques d'Alain Juppé.*"

Et c'est ainsi que Juppé, blessé à mort par la lutte des classes, par la grève générale de novembre-décembre 1995, aura été achevé par un tribunal et une justice qui ont visiblement cherché à affirmer, signe des temps, le principe tant bafoué de la séparation des pouvoirs. Et surtout, au travers de Juppé, c'est Chirac qui est visé, lui et le système de prévarication, de détournement de fonds publics, de réseau mafieux propre au bonapartisme gaulliste décomposé. Cette situation est, selon l'éditorialiste de Sud-Ouest, une : "*Catastrophe à double titre pour le chef de l'Etat (...) qui doit constater que son éternel protégé paye un prix élevé, justement pour le protéger (...). Un sort funeste veut qu'aujourd'hui le "dauphin" porte le chapeau plutôt que la couronne*"
Après les premiers moments de stupeur, la droite quasi-unanime, Chirac en tête, est montée au créneau pour abjurer Juppé de ne pas abandonner. Et pour cause : à l'Elysée, "*l'on craint que Juppé ne jette carrément l'éponge, ce qui laisserait Chirac à découvert*", indique à juste titre Le Parisien du 31 janvier. l'UMP sans chef, comme un bateau ivre, un système et un homme, le Président, clé de voûte des institutions de la Ve République, désignés par la justice, le vide politique est là, béant. Et, comme la nature a horreur du vide, le fusible, au lieu d'empêcher le court-circuit, est en train de le provoquer, et avec lui l'incendie dans la maison.

Modifié le samedi 18 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n’aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n’aura été aussi fort comme en atteste l’explosion de l’abstention ouvrière...

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d’une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de...

La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face...

Pour le FMI, la pandémie sera source de « troubles sociaux »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)1 a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ».

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé...

Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire...